



**HARAS
NATIONAL**
HENNEBONT
Syndicat Mixte

Envoyé en préfecture le 16/02/2022

Reçu en préfecture le 16/02/2022

Affiché le 16/02/2022

ID : 056-200008696-20220216-HARCA_00_2021-BF

Objet de la Délibération

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

—————
Séance Publique du 10 février 2022
—————

Suite à la convocation en date du 2 février 2022, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le jeudi 10 février à 17 heures 30, au Haras National d'Hennebont, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

Gaëlle LE STRADIC, Stéphane LOHEZIC, André HARTEREAU, Lydie LE PABIC, Fabrice LEBRETON, Claudine CORPART

Suppléance :

Anne GALLO suppléée par Pierre POULIQUEN

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Laurent DUVAL donne pouvoir à Aurélie MARTORELL

Absente excusée:

Delphine ALEXANDRE

Absentes :

Aurélie MARTORELL, Anne JEHANNO

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

SEANCE DU COMITE
DU 10 FEVRIER 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Les résultats du Compte Administratif du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont pour l'exercice 2021 sont soumis pour approbation au Comité.

Après avoir entendu lecture du rapport de Monsieur le Président sur le Compte Administratif pour l'exercice 2021,

LE COMITE, après en avoir délibéré,
(LE PRESIDENT s'étant retiré au moment du vote)

Article unique : **APPROUVE** le Compte Administratif présenté par Monsieur le Président pour l'exercice 2021, fixant :

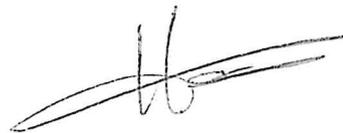
➤ Le montant définitif des recettes réalisées à	1 376 213,96 €
➤ Celui des dépenses effectuées à	1 052 235,93 €

SOIT UN RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE DE	<u>+ 323 978,03 €</u>
---------------------------------------	------------------------------

ARRETE LE PRESENT COMPTE DE L'EXERCICE A TROIS CENT VINGT TROIS MILLE NEUF CENT SOIXANTE DIX-HUIT EUROS TROIS CENTIMES

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

NOTE SUR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

A l'étape du vote du compte administratif 2021, la présente note répond à cette obligation fixée par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Depuis 2007, date de sa création, le syndicat mixte du Haras d'Hennebont assure l'entretien et la maintenance des 23 hectares du site constitués d'un patrimoine bâti protégé et d'un parc remarquable. Tout en coordonnant les activités des différents acteurs du site, il en porte également le développement économique, touristique et culturel en promouvant le site auprès d'un large public.

Pour lui permettre d'exercer ses compétences, un budget lui est alloué. Ce budget est voté par nature dans le cadre de la nomenclature budgétaire et comptable M14 des communes de 3500 à moins de 10000 habitants

1. LES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif retrace les opérations budgétaires et comptables réalisées au cours de l'année écoulée, en dépenses et en recettes, en section d'investissement d'une part et en section de fonctionnement d'autre part.

Le montant total des recettes s'établit à :	1 376 213,96 €
Celui des dépenses à	: 1 052 235,93 €
Soit un résultat de clôture de	: 323 978,03 €

51 715,10 € de reste à réaliser en clôture d'exercice 2021, le résultat global du compte administratif 2021 est excédentaire d'un montant de 272 262,93 €.

2. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2021 a encore été marquée par les contraintes de fonctionnement liées à la pandémie du Covid 19. Toutes les manifestations événementielles et sportives prévues au calendrier jusque fin avril 2021 ont été annulées. A compter du mois de juin, conformément aux directives nationales, la présentation d'un pass sanitaire était imposée aux compétiteurs, puis aux visiteurs pour accéder au site.

Le Syndicat Mixte a pu néanmoins mettre en œuvre un programme d'envergure qui permet de conforter le Haras National d'Hennebont comme un site équestre majeur dans le Grand Ouest, tant sur le volet sportif que sur l'accueil de formations des officiels équestres.

Le calendrier 2021 sportif et événementiel inédit par son volume et sa diversité a permis d'accueillir de nombreux concours, dont notamment les 2 Championnats de Bretagne de Saut d'Obstacles et

de Dressage (Amateurs, Clubs et Professionnels), le Jump'in Breizh qui s'inscrit désormais comme l'un des rendez-vous estivaux majeurs du CSO en Bretagne, le concours National d'Equitation de Travail, un concours d'attelage, un concours poneys, des concours d'élevages, etc.

A noter que pour la première fois, conformément aux objectifs affichés, un Concours Complet d'Equitation s'est tenu au Haras à la fin du mois d'octobre. Cette discipline équestre nécessite une logistique lourde et la création d'un parcours de cross sur le site. Le travail va se poursuivre pour qualifier l'organisation d'une telle épreuve et viser un niveau pro-élite sur cette discipline.

Les concours ont permis d'accueillir plus de 6000 cavaliers sur la période de mai à décembre. Des milliers de spectateurs ont également pu accéder au site pour assister aux différentes épreuves. Cette activité contribue à l'économie directe du Syndicat Mixte et génère une activité économique indirecte qui rayonne sur le territoire (restauration, nuitées, achats divers...). L'ensemble positionne le Haras National d'Hennebont comme un acteur majeur de la promotion et du développement de la filière équine bretonne et de son image.

L'année 2021 s'est clôturée avec les 10 ans du Marché de Noël du Haras qui a rassemblé au sein des écuries 85 artisans créateurs. Un évènement qui attire à lui seul plus de 10 000 visiteurs sur 2 jours.

De nombreuses actions de rayonnement et de développement ont été conduites en 2021 :

- AMO pour le département du Finistère dans le cadre la reconduction d'un marché de prestation d'écogarderie,
- Conduite d'une étude préfigurative pour la création d'une brigade montée de territoire,
- Travail de prospective pour la création d'une Ecole Nationale du Cheval de ville, en lien avec la SFET et FEA...

Par ailleurs, un partenariat a été conclu avec la Région Bretagne pour l'accueil, le travail et la valorisation par les agents du Syndicat Mixte de deux chevaux lourds de race trait du nord propriété du service Développement Touristique et Développement Durable de la Région.

Le budget de l'année 2021 s'inscrit dans la droite ligne des axes stratégiques présentés au comité syndical et est orienté dans le sens du positionnement du Haras comme un site ressource au service des cavaliers et du rayonnement de la filière.

3. LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

3.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En matière de dépenses

Les dépenses de fonctionnement du Syndicat Mixte augmentent de +11,5 %, elles passent à 816 012,87 € au compte administratif 2021 (contre 731 788,04 € en 2020).

Les principales dépenses concernent :

- Les prestations de services et les charges de personnel
- La conduite des actions de maintenance et de préservation des patrimoines bâti et arboré : ces actions ont principalement porté sur l'Ecurie 2

En matière de recettes

Les recettes de fonctionnement sont stables (+ 1,88 %), elles passent à 1 174 531,75 € (contre 1 152 758,56 € en 2020). Les participations des collectivités et établissements membres n'ont pas évolué (635 K€). Les autres produits divers de gestion courante enregistrent également une stabilité.

3.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En matière de dépenses

Le montant total des dépenses d'équipement est en baisse de 34,28 %. Il passe à 236 223,06€ au compte administratif 2021 (contre 359 453,98 € en 2020).

Les principales dépenses d'investissement concernent :

- Les phases I et II de l'aménagement d'un parcours cross sur le site, avec notamment la création de 2 gués
- Les travaux de plâtrerie et peinture du plafond de l'écurie 2
- L'aménagement d'un espace de soin et de pansage dans l'écurie 2

En matière de recettes

Les recettes de la section d'investissement sont principalement constituées des dotations aux amortissements pour 176 468,86 € et des autres réserves de 25 213,35 €.

Ce qui constitue un résultat net d'investissement négatif de 34 540,85 €.

A noter qu'aucun recours à l'emprunt n'a été effectué en 2021, comme depuis la création du Syndicat Mixte.

Envoyé en préfecture le 16/02/2022

Reçu en préfecture le 16/02/2022

Affiché le 16/02/2022

ID : 056-200008696-20220216-HARCA_00_2021-BF

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

Direction des Finances

**SEANCE DU COMITE
DU 10 FEVRIER 2022**

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif 2021 soumis à l'examen du Comité présente les opérations comptables de l'exercice 2021 dont la constatation s'est prolongée en janvier 2022 en ce qui concerne la section de fonctionnement.

Le montant total des recettes s'établit à : 1 376 213,96 €
 Celui des dépenses à : 1 052 235,93 €
 soit un résultat de clôture de : 323 978,03 €

Libellé	Prévisions	Réalisations	Taux de réalis.	Reste à réaliser
<i>Fonctionnement</i>				
Dépenses	1 193 000,00	816 012,87	68,40%	
Recettes	1 193 000,00	1 174 531,75	98,45%	
Résultat de clôture		358 518,88		
Résultat Net de Fonctionnement				358 518,88
<i>Investissement</i>				
Dépenses	443 000,00	236 223,06	53,32%	51 715,10
Recettes	443 000,00	201 682,21	45,53%	-
Résultat de clôture		-34 540,85		- 51 715,10
Résultat Net d'Investissement				-86 255,95
Résultat Global de Clôture		323 978,03		
RESULTAT NET GLOBAL				272 262,93